

# Rapport de la sous-commission des comptes 2021

## Dicastère des ressources humaines, des espaces publics, des énergies et de la sécurité (DREPES)

---

### Composition de la sous-commission

Membres :	Mme Monique Gagnebin	PS
	(en remplacement de M. Karim Djebaili)	
	Monsieur François Perret	Les Verts,
	Monsieur Andy Favre	UDC, rapporteur

La sous-commission du DREPES s'est réunie le mardi 29 mars 2022 en présence de M. Patrick Herrmann, conseiller communal, chef de dicastère, de Mme Rose-Marie Bart, assistante de direction du DREPES et des chefs de services et administrateurs suivants :

- Centre 620 : Mme Isaline Feremutsch, cheffe du Service des ressources humaines
- Centre 621 : MM. Pierre Studer, chargé de sécurité et Frédéric Brandt, adjoint au chargé de sécurité
- Centres 708, 710, 711, 715, 725, 726, 727, 730 et 735 : MM. Bekir Omerovic (voyer-chef, chef de service) et Fernando Soria (administrateur des infrastructures) pour le service des espaces publics (SEP)
- Centre 860 : MM. Jérémy Vöggtlin (adjoint du chef de service) et Raphaël Perret (responsable administratif) pour la Sécurité publique
- Centres 205, 700, 740, 902 et 911 : M. Fernando Soria (administrateur des infrastructures) pour l'administration des infrastructures.

### Introduction

L'année 2021, comme la précédente, a été impactée par la COVID-19 et l'ensemble des services a dû se réorganiser au fur et à mesure de l'annonce des décisions du Conseil fédéral.

## **205 / Forêts**

Suite à la fusion du Locle et des Brenets, une nouvelle clé de répartition a été calculée du fait de l'augmentation des surfaces.

Le prix du bois est stable. Le bois de basse catégorie est utilisé pour le chauffage à distance de même que les grosses branches du bois destiné à être vendu.

La Ville ne possède pas une grande surface de forêts par rapport aux privés et il s'agit en majorité de forêts de protection de nos zones de captage d'eau.

## **620 / Service des ressources humaines**

En 2021, différentes problématiques sont apparues dans divers services et les ressources humaines ont participé à leur résolution.

Les frais d'audit sont pris en compte dans le service concerné.

Toutes les charges d'assurances figurent dans les comptes du service mais elles sont ensuite réparties dans les services correspondants.

Les formations ont été impactées par la COVID-19 ; certaines ont cependant été tenues par visio-conférence mais le mode en présentiel reste privilégié car plus interactif. Un accent a été mis sur la prévention.

Des aides ont été touchées pour les personnes placées en quarantaine par un médecin ou selon décision des autorités, pour les personnes jugées vulnérables qui doivent interrompre leur activité professionnelle et pour les garde d'enfants (-12 ans), si la garde n'est plus assurée en raison de la fermeture de la garderie ou de l'école.

## **621 / Sécurité et santé au travail**

Les comptes sont stables. Une économie dans les prestations de tiers / lutte contre les maladies a été réalisée. Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes qui se feront vacciner.

De grandes actions n'ont pas été entreprises en raison des restrictions dues à la COVID-19.

## **700 / Administration des infrastructures**

Ce secteur a repris l'administration du centre funéraire.

### **708 / Service des espaces publics**

L'année 2021 est comparable à 2020. Le plan d'urgence, dans le cadre du service hivernal, prévoyant la dispense de quarantaine pour les conducteurs de camion en cas de nécessité, n'a pas dû être appliqué. Les mesures sanitaires prises ont permis de limiter les transmissions.

L'effectif du personnel connaît un turnover au-dessous de 10 %. Quatre départs en retraite sont à signaler.

Quinze personnes placées provenant de divers horizons ont été accueillies au sein du service durant quelques semaines, voire quelques mois. Une évaluation de leurs compétences, durant deux jours, est faite à leur arrivée pour les orienter au mieux dans le service. S'il est possible de les engager, la priorité leur est donnée. Des civilistes sont également régulièrement accueillis. Un effort particulier est fait pour engager des apprentis.

### **710 / Voirie - frais d'entretien**

Beaucoup de gros travaux d'entretien de routes et trottoirs ont été effectués par le secteur maçonnerie. L'entretien des chemins pédestres (sentiers du Doubs) est également du ressort du service.

### **711 / Enlèvement de la neige**

Les chutes de neige ont atteint 228 cm de neige cumulée, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne des 30 dernières années. Les coûts ne peuvent pas être mis en relation avec la quantité de neige étant donné que de nombreux facteurs doivent être pris en compte, tels que la fréquence des chutes de neige, leur intensité et durée, etc.

### **715 / Ateliers**

Depuis maintenant 2 ans, les employés de l'atelier de mécanique participent au déneigement puisqu'ils sont tous titulaires d'un permis poids lourd. C'est une réserve de chauffeurs très précieuse.

### **725 / Déchets des personnes physiques**

La quantité de déchets est en forte augmentation, plus de 13,7 %. Il est difficile d'en connaître les raisons. Le taux de recyclage baisse quant à lui de 3.3 %. Il se situe aux environs de 44 % alors que la moyenne suisse est

de 55 %. Le nettoyage de la Ville les lundi matin et lendemain de jours fériés est pérennisé, il en va de l'image de la Ville.

### **726 / Déchets des entreprises**

Rien à signaler.

### **727 / Déchetterie intercommunale**

La quantité totale de déchets déposés en 2021 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices est de 59 kg par habitant, soit une augmentation de 2 kg par rapport à l'année précédente.

### **730 / Espaces verts**

Un plan de gestion des espaces verts est en cours d'élaboration par un mandataire externe, afin d'établir une action cohérente pour rendre la Ville encore plus verte et l'entretien plus respectueux de la nature. Des zones lui seront rendues pour favoriser la biodiversité.

### **735 / Centre horticole**

Le secteur a participé à la mise en place du fleurissement de la manifestation du 12<sup>ème</sup> anniversaire de la nomination de La Chaux-de-Fonds à l'UNESCO. L'offre à la population de terrines fleuries qui a eu lieu sur la place d'Espacité a rencontré un vif succès. Cette manifestation a vu les plus de 2'300 plantes cultivées pour l'occasion trouver acquéreurs.

Un fleurissement permanent des entrées de la Ville est en cours de réalisation.

### **740 / Cimetière et centre funéraire**

Le nouveau four est désormais en fonction. Il a une capacité de 1'200 incinérations annuelles. La Ville compte environ 300 défunts par année qui sont incinérés.

Suite à la limitation des disponibilités, en raison des mesures prises pour pallier à l'éventuelle augmentation des décès dus à la COVID-19, deux entreprises de pompes funèbres jurassiennes ont choisi de se rendre à Bienne. Le manque à gagner s'élève à plus de CHF 130'000.00. Des discussions sont en cours pour essayer de les faire revenir.

Une petite salle de cérémonies a été aménagée pour les petits groupes.

Les toilettes doivent être modernisées rapidement, cet endroit donne une mauvaise image de la Ville. Un projet de réaménagement global du cimetière incluant un abri doit être envisagé.

Le centre funéraire est un grand consommateur d'électricité. La Confédération craint une pénurie d'approvisionnement dans le futur. Ce service serait parmi les premiers touchés car les hautes autorités demanderaient à ce qu'il soit déconnecté du réseau ; il faudra donc chercher des solutions pour pallier à cette problématique.

### **860 / Sécurité publique**

Les activités ont encore été troublées par les effets de la pandémie. De nombreuses manifestations ont été annulées, seuls de petits événements ont eu lieu. A chaque annonce du Conseil fédéral, le service a dû se réorganiser, ce qui a induit un travail conséquent.

Le mandat de prestation avec la commune de Val-de-Ruz s'est terminé à fin 2021 ; les nouvelles disponibilités du personnel permettront de recentrer les missions sur la Ville.

En cours d'année, le service a mis en place un système dématérialisé pour l'émission et le paiement des amendes avec un QR-code. Il est à relever que La Chaux-de-Fonds a été la première commune au niveau romand à utiliser cette application. D'autres communes ont prospecté auprès du service pour découvrir ce développement novateur. Le nouveau système a bien été accueilli par la population, il facilite et rationalise le travail des agents.

Les deux brigades ont été fusionnées, la notion d'assistant a été supprimée. Cette nouvelle organisation revalorise et satisfait le personnel. L'effectif est relativement stable. Un nouveau responsable du secteur des agents et de la planification a été engagé après plusieurs années de vacance du poste, ce qui permet une meilleure gouvernance et de mieux orienter les missions. Suite à l'audit, il est constaté une meilleure ambiance et des liens se sont renoués.

La politique de stationnement a connu son premier renouvellement officiel d'environ 20'000 macarons sans rencontrer de problèmes. La collaboration avec le SCAN est bonne. Une société d'ingénierie a été mandatée pour revoir son application qui est difficilement perceptible pour les personnes venant de l'extérieur et même pour les citoyens. Bien que la majorité des macarons de plusieurs parkings d'échange ait été vendue, ceux-ci sont sous-occupés, ce

qui induit de l'incompréhension dans la population qui voit des places libres mais inaccessibles.

Le budget dévolu aux amendes d'ordre n'a pas été atteint (- CHF 425'000.00) et il s'avère d'ores et déjà qu'il sera difficile de parvenir à celui prévu pour l'exercice 2022.

Les patrouilleurs scolaires, au nombre de 43 pour 28 postes, sont gérés par le service. Il est difficile de recruter en raison de la grande disponibilité demandée pour de petites périodes. Une formation "comment réagir sur le poste" leur est donnée à l'entrée en fonction et ils sont suivis régulièrement.

En raison de la pandémie, beaucoup de gratuités ont été accordées durant l'année, en particulier celles des terrasses, pour soutenir les commerçants.

### **902 / Services industriels**

Le dividende versé par Viteos (6 %) est supérieur à celui budgété. La valeur de l'action Viteos a été réévaluée.

### **911 / Eaux - réseau**

Rien de particulier à signaler. Viteos est toujours au bénéfice d'un mandat de gestion.

La 3<sup>ème</sup> étape de la rénovation de l'adduction d'eau est en cours d'étude.

Le rapporteur de la sous-commission  
Andy Favre